

Conjoncture économique et situation de l'industrie

1. Economie

Une stagnation généralisée

I Monde : un ralentissement confirmé

Aux Etats-Unis, l'appréciation passée du dollar pèse sur les exportations des entreprises et les investissements sont à la peine, en recul lors des trois derniers mois de 2015.

Malgré des indicateurs conjoncturels décevants les dirigeants chinois ont annoncé de leur côté un objectif de croissance d'au moins 6,5% par an d'ici 2020. En Russie, une première estimation révèle par ailleurs une sévère contraction de l'activité en 2015 (- 3,7 % de PIB). Le point bas semble toutefois passé : la production industrielle a en effet rebondi et le marché du travail résiste.

Dans la zone euro, la BCE a donné une nouvelle impulsion à sa politique monétaire en mars, abaissant ses trois principaux taux directeurs et renforçant son programme de rachat d'actifs. Son activisme n'a toutefois, à ce stade, entraîné aucun retour de l'inflation (négative en février et mars) ni réellement tiré la distribution de crédits. Elle a par ailleurs abaissé les perspectives de croissance de la zone à 1,4 % pour 2016 (contre 1,7 % attendu il y a quelques mois), une prévision cohérente avec le recul de l'indice du sentiment économique pour le troisième mois consécutif en mars, au plus bas depuis début 2015.

I France : des difficultés persistantes

Dans son bilan approfondi sur la situation économique de la France, la Commission européenne a constaté certains progrès. Elle a toutefois classé le pays dans la catégorie de ceux touchés par d'excessifs déséquilibres macroéconomiques, pointant notamment le niveau de la dette, les problèmes de compétitivité, la dualité du marché du travail, la complexité du système fiscal ou encore les contraintes réglementaires pesant sur les entreprises.

L'indicateur du climat des affaires mesuré par l'Insee a par ailleurs diminué d'un point en mars, n'empêchant toutefois pas une remontée des taux de marge tirée principalement par la chute des cours du pétrole et les mesures du Gouvernement en faveur des entreprises.

2. Emploi

Un taux de chômage toujours préoccupant

I Emploi : une inflexion positive

Après trois années de repli, l'emploi salarié marchand a finalement augmenté en 2015 (+ 80 000 postes), tiré par l'amélioration très relative de l'activité économique. Selon l'Insee, cette tendance générale se poursuivrait cette année. Près de 40 000 postes seraient en effet créés au premier semestre 2016. Les indicateurs sont par ailleurs relativement favorables concernant l'évolution de l'emploi à court terme : poursuite de la hausse des déclarations uniques d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) en février (+ 7 % sur un an), dépassant ainsi les 610 000, niveau le plus élevé depuis quatre ans.

I Chômage : une nouvelle hausse en février

En février, les résultats sur le front du chômage ont en revanche été marqués par un nouveau rebond (+ 1,1 %) effaçant le repli de janvier (- 0,8 %). Le chômage des jeunes demeure lui en baisse (800 000 inscrits de moins de 25 ans en catégories A+B+C), contrairement à celui des 50 ans et plus qui progresse de façon continue.

3. Industrie

Peu d'amélioration en vue

I Production : un niveau toujours loin de ceux de 2008

La production de l'industrie métallurgique stagne depuis la fin 2015 et demeure en retrait de 18 % par rapport à début 2008. Celle-ci est tirée à la fois par la stabilisation de la production automobile et la remontée des autres matériels de transport que l'automobile (à nouveau en hausse début 2016 après un léger repli).

I Emploi : une érosion maintenue

Selon une seconde estimation de l'Insee, la baisse de l'emploi industriel s'est poursuivie en 2015. Dans la métallurgie, elle est estimée à - 0,5 % au T4 2015, alors qu'une progression de 0,4 % a été observée dans les autres matériels de transport sur la même période, notamment grâce aux recrutements dans l'aéronautique.

CHIFFRES CLÉS – AVRIL 2016

+ 1,4 %

Croissance prévisionnelle de la zone euro pour 2016

3,6 millions

Nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A en février 2016

35,7 €

Prix du baril de *brent* en mars 2016

- 0,1 %

Inflation en février 2016 (variation sur un an)

Analyse de l'actualité sociale

Projet de loi « El Khomri » : un texte bien loin de l'enjeu initial

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a terminé le 7 avril dernier l'examen du projet de loi Travail. Un examen qui a abouti à une troisième version du texte bien éloignée de l'objectif initial et qui risque de continuer à se déliter au cours du débat parlementaire à venir.

I Le gouvernement renonce à son ambition pour l'emploi

Le projet de loi El Khomri dans sa version initiale portait une ambition forte : celle de **remettre le code du travail au service de la compétitivité des entreprises et de l'emploi**.

Le texte actuel n'est plus à la hauteur de cet enjeu et nous regrettons que ce soit désormais une logique politique qui guide les choix du gouvernement, tiraillé entre sa majorité, les frondeurs et la perspective des prochaines élections.

Nous dénonçons fortement ce texte et nous appelons le gouvernement à prendre ses responsabilités pour **qu'il retrouve son ambition de réforme au service de l'emploi**.

I Le patronat uni dans la fermeté

Nous soutenons à ce titre la position prise par le Medef qui, tout en étant ferme sur les principes, offre la possibilité au gouvernement et aux parlementaires, dans les trois semaines du calendrier parlementaire, **d'apporter les aménagements nécessaires pour notre pays pour aller dans le sens de l'intérêt général**.

Par ailleurs, les déclarations du Premier Ministre destinées à « *favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail* » prévoyant de taxer les CDD vont à l'encontre de l'objectif de l'emploi et viennent sérieusement compliquer le climat de négociation sur l'assurance chômage.

Avec cette annonce, **le gouvernement a commis une double faute**: d'abord de méthode, en s'ingérant dans une négociation relevant des partenaires sociaux, ensuite de fond, en considérant qu'une taxation supplémentaire était susceptible de favoriser l'emploi.

Souhaitons que les semaines qui viennent soient mises à profit pour avancer sur la réforme de notre marché du travail à défaut de redonner confiance à nos chefs d'entreprise.

Pénibilité: le combat continue

6 critères de pénibilité doivent entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2016 (bruit, température, vibrations, chimie, postures, manutention), et **la majorité d'entre eux sont inapplicables dans la plupart des situations et surtout quand le travail est polyvalent**.

Nous allons demander au gouvernement de reporter l'application de ces nouveaux critères.

Nous avons décidé, pour le moment, **de ne pas faire de référentiel** pour notre branche ; les inconvénients l'emportant sur les avantages.

Une coordination inter-professionnelle a été mise en place afin d'évaluer l'opportunité de la mise en œuvre de référentiels de branche.

Nous sommes déterminés sur ce sujet à continuer le combat : nous avons fait tous nos efforts pour essayer de trouver des solutions et rentrer dans le cadre mais la loi reste inapplicable pour nos entreprises.

À l'agenda de l'UIMM

3 mai :

- > Début de l'examen du projet de loi Travail en séance publique à l'Assemblée nationale
- > Réunion paritaire de branche sur le bilan du contrat de génération

4 mai : négociation de branche sur l'évolution du dispositif conventionnel